

ESPACE DE L'ART CONCRET

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Siège : Château de Mouans Sartoux

Rue du Château

06370 MOUANS SARTOUX

déclarée à la Sous Préfecture

de Grasse le 28 avril 1990

Rapports du Commissaire aux Comptes

exercice clos le 31 décembre 2008

Présenté par Monsieur Charles BOTTACCIOLI

Commissaire aux Comptes inscrit près la

Cour d'Appel d'Aix en Provence

ESPACE DE L'ART CONCRET

**Association régie par la loi
du 1^{er} juillet 1901**

**Siège : Château de Mouans Sartoux
Rue du Château
06370 MOUANS SARTOUX**

**déclarée à la Sous préfecture
de Grasse le 28 avril 1990**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008**

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale du 19 mars 2004, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association ESPACE DE L'ART CONCRET, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer notre opinion sur les comptes.

① - Opinion sur les comptes annuels :

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes.

Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur :

- Le paragraphe de l'annexe des comptes intitulé "autres informations significatives" relatif aux modalités et conditions financières de la rupture du contrat de travail du directeur de l'association,

- Le paragraphe de l'annexe des comptes annuels intitulé "avantages en nature mairie". La somme indiquée, pour information, dans ce paragraphe, soit 234.667 euros constitue une prévision de dépenses établie en octobre 2006 et non le montant réellement supporté en 2008, lequel n'a pas été communiqué par la commune à l'association.

② Justification des appréciations :

En applications des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations introduites par la loi de sécurité financière, nous portons à votre connaissance l'élément suivant :

- Des marchandises en stock, à rotation très lente, d'un montant total de 55 987 euros ont fait l'objet sur l'exercice d'une dotation aux provisions pour la somme de 6.687 euros et d'une reprise sur provision pour la somme de 2.260 euros.

A la date d'arrêté des comptes, ce stock est provisionné à hauteur de 51.376 euros.

Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons été conduits à analyser les articles composant ce stock en fonction de leur volume, de leur ancienneté et du rythme de leur écoulement. Sur la base de ces travaux, la position prise par la direction nous paraît fondée.

Les appréciations auxquelles nous avons procédé portent également sur les principes comptables suivis et sur la présentation des comptes dans leur ensemble.

Nous nous sommes par ailleurs assurés que les informations nécessaires à la sincérité des comptes et de l'information financière ont été portées en annexe, notamment celle relative aux conséquences financières de la rupture du contrat de travail du directeur intervenue en 2009.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion sans réserve exprimée dans la première partie de ce rapport.

③ Vérifications spécifiques :

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels, des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

A Nice,
Le 18 mars 2009



Charles BOTTACCIOLI
Commissaire aux comptes

ETATS FINANCIERS DU 01/01/2008 AU 31/12/2008

BILAN

ef

ETATS FINANCIERS DU 01/01/2008 AU 31/12/2008

Bilan Actif

RUBRIQUES	Montant brut	Dépréciation	Montant net	Exercice précédent
Capital souscrit non appelé				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets et dts similaires	2 631	1 004	1 626	
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immo. incorp.				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., mat. et outillage indu				
Autres Immobilisations corporelles	102 749	94 665	8 083	15 423
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Participation par M.E.				
Autres participations				
Créances rattachées à participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	76		76	76
ACTIF IMMOBILISE	105 457	95 670	9 786	15 499
Stocks de matières premières				
Stocks d'en-cours de product. de biens				
Stocks d'en-cours product. de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises	81 067	51 376	29 690	21 588
Avances, acomptes versés sur comm.				1 919
Créances clients et comptes rattachés				52
Autres créances	43 481		43 481	30 869
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	105 749		105 749	166 763
Charges constatées d'avance	1 219		1 219	1 485
ACTIF CIRCULANT	231 517	51 376	180 140	222 678
Charges à répartir sur plusieurs exe.				
Primes remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	336 974	147 047	189 927	238 178

ETATS FINANCIERS DU 01/01/2008 AU 31/12/2008

**COMPTÉ DE
RESULTAT**

ETATS FINANCIERS DU 01/01/2008 AU 31/12/2008

Compte de Résultat (Première Partie)

RUBRIQUES	France	Export	Montants	Exercice précédent
Ventes de marchandises	29 347		29 347	33 656
Production vendue de biens				
Production vendue de services	40 636		40 636	32 608
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	69 983		69 983	66 264
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			618 377	643 192
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			13 203	5 731
Autres produits			418	561
PRODUITS D'EXPLOITATION			701 983	715 749
Achats de marchandises [et droits de douane]			34 502	19 108
Variation de stock de marchandises			(12 529)	3 251
Achats de matières premières et autres approvisionnement			118	147
Variation de stock [matières premières et approvisionnement]				
Autres achats et charges externes			287 542	302 223
Impôts, taxes et versements assimilés			20 254	18 267
Salaires et traitements			305 657	310 305
Charges sociales			106 119	106 619
Dotations aux amortissements sur immobilisations			8 485	12 818
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			6 687	7 313
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			284	35
CHARGES D'EXPLOITATION			757 121	780 089
RESULTAT D'EXPLOITATION			(55 138)	(64 340)
BENEFICE ATTRIBUE ou PERTE TRANSFEREE				
PERTE SUPPORTEE ou BENEFICE TRANSFERE				
Produits financiers de participation				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			3 229	1 501
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			3 229	1 501
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			362	818
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			362	818
RESULTAT FINANCIER			2 867	682
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			(52 270)	(63 657)

ETATS FINANCIERS DU 01/01/2008 AU 31/12/2008

Compte de Résultat (Deuxième Partie)

RUBRIQUES	Montants	Exercice précédent
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		1 423
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 041	8 100
Reprises sur provisions et transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 041	9 523
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		4 445
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		4 445
RESULTAT EXCEPTIONNEL	1 041	5 078
Participation des salariés aux fruits de l'expansion		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	706 255	726 774
TOTAL DES CHARGES	757 484	785 353
BENEFICE OU PERTE	(51 229)	(58 578)

ASSOCIATION ESPACE DE L'ART CONCRET

association Loi 1901



Château de Mouans
06370 Mouans-Sartoux

N° Siret : 37992875700010
Déclaration préfecture du 28.04.90
N° 9007

**Rapport de gestion
présenté au Conseil d'administration
et assemblée générale du 9 avril 2009**

(Art.L232-1 du Code de Commerce)

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la Loi et aux statuts, le Conseil d'Administration a l'honneur de vous rendre compte de l'activité de votre association et des résultats de sa gestion, durant l'exercice écoulé, clos le 31 décembre 2008 et de soumettre à votre approbation les comptes et le bilan de cet exercice.

I. MARCHE DE L'ASSOCIATION

1.- Comptes de résultat

- <u>Ventes de marchandises et production vendue de services :</u>	
Le montant s'est élevé à	69 983
- <u>Subventions d'exploitation :</u>	
Le montant s'est élevé à	618 378
- <u>Reprise sur amortissements et provisions et transfert de charges</u>	
Le montant s'est élevé à	13 203
- <u>Autres produits :</u>	
Le montant s'est élevé à	419
	Total produits exploitation
	701 983
- Charges d'exploitation	
Elles se sont élevées à	757 121
et se décomposent comme suit :	
* achats de marchandises	34 503
* variation de stock marchandises	(12 530)
* achats de matières premières et autres approvisionnements	118
* autres achats et charges externes	287 543
* impôts et taxes	20 254
* salaires et traitements	305 657
* charges sociales	106 119
* dotation aux amortissements sur immobilisations	8 485
* dotation aux provisions sur actif circulant	6 688
* autres charges	284
	Total des charges d'exploitation
	757 121
	Résultat d'exploitation
	(55 138)
- <u>Produits financiers</u>	
Autres intérêts et produits assimilés	3 229
- <u>Charges financières</u>	362
	Résultat financier
	2 867
- <u>Produits exceptionnels</u>	
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 042
	Total des produits exceptionnels
	1 042
- Charges exceptionnelles	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	0
	Total des charges exceptionnelles
	0
	Résultat exceptionnel
	1 042
	TOTAL DES PRODUITS
	706 255
	TOTAL DES CHARGES
	757 484
	RESULTAT PERTE
	(51 229)

2.- Comptes de bilan actif

<u>Actif immobilisé</u>	9 787
- immobilisations incorporelles	1 627
- immobilisations corporelles	8 084
- immobilisations financières	76

Tous les postes ont été amortis s'il y a lieu aux taux habituellement pratiqués, et conformément à leur temps d'utilisation.

<u>Actif circulant</u>	180 140
- stocks	29 690
- avances acomptes versés sur commandes.....	0
- créances (clients et comptes rattachés)	0
- créances (autres)	43 481
- disponibilités	105 749
- charges constatées d'avance	1 220
TOTAL ACTIF	189 927

3.- Comptes de bilan passif

- Fonds associatif	160 207
- Perte de l'exercice	(51 229)
- subvention d'investissement	0
- dettes	67 767
- Produits constatés d'avance	13 182
TOTAL PASSIF	189 927

II. PRESENTATION DES COMPTES ET AFFECTATION DU RESULTAT

1. Comptes de l'exercice

Les comptes ont été établis, présentés et contrôlés dans les conditions fixées par les dispositions légales en vigueur.

2. Résultat de l'exercice :

La perte s'élève à : **(51 229)**

que nous vous proposons d'affecter au poste « FONDS ASSOCIATIF ».

III. COMMENTAIRES SUR L'EXERCICE ECOULE –PERSPECTIVES D'AVENIR-ANALYSE DE L'EVOLUTION DES ACTIVITES, DES RESULTATS ET DE LA SITUATION FINANCIERE

1. Les produits, qui se sont élevés à 706 255€, sont en recul de 2,8% par rapport à 2007. Les recettes propres s'établissent à 70 000€, contre 66 200 € en 2007, soit une hausse de 5,7%. Dans cet ensemble, les recettes de billetterie, qui atteignent 40 600€, sont en forte augmentation (32 600€ en 2007, soit + 25%), alors même que le nombre de visiteurs payants est en baisse (- 10% pour les visiteurs individuels, - 9% pour les visiteurs « temps libre »). Ce recul de la fréquentation est cependant compensé par les hausses tarifaires intervenues à l'été 2007, dont l'effet en année pleine s'exprime dans les comptes de 2008. Les ventes de la librairie (25 400 €) sont quasi-stables par rapport à 2007 (26 700€), mais nettement en deçà des prévisions budgétaires (42 500€). Le produit des éditions de l'EAC (1 800€) est, lui aussi, inférieur aux prévisions : la réédition du catalogue des collections, initialement prévue, n'a finalement pas été réalisée.

Les subventions reçues s'élèvent à 618 300€. Elles sont en légère hausse par rapport aux prévisions budgétaires, en raison de l'augmentation de 15 000€ de la contribution de la DRAC.

Les recettes de mécénat, qui s'établissent à 13 000€, sont en retrait, tant par rapport aux prévisions (25 000€) qu'à leur montant de 2007 (18 000€). Force est de constater que la réorganisation opérée dans ce domaine n'a pas porté ses fruits.

Il faut enfin rappeler qu'en sus de la subvention qu'elle verse à l'Association, la ville de Mouans-Sartoux prend en charge des dépenses de fonctionnement non comptabilisées, estimées à 234 667€.

2. Les charges s'établissent à 757 484 €. Elles sont en baisse de 3,5% par rapport à leur niveau de 2007.

Les charges d'exploitation s'élèvent à 757 121€ (- 2,9% par rapport à 2007). Par rapport aux prévisions budgétaires, on observe des écarts significatifs sur certains postes, comme les dépenses de personnels (hausse de 19 000€, liée au coût des deux licenciements opérés en juillet et au recrutement de vacataires pour les remplacer) et l'action artistique (+ 7 200€).

3. La perte d'exploitation s'élève à 55 138€. Après prise en compte des opérations financières et exceptionnelles, la perte totale de l'exercice s'établit à 51 229€. Elle est significativement supérieure au montant initialement prévu au budget (31 973€). Notons que ce montant aurait été encore plus élevé, sans le supplément de subvention de 15 000€ alloué par la DRAC.

Après celle enregistrée en 2007 (58 579€), cette nouvelle perte place l'Association dans une situation délicate.

À court terme, le faible niveau de son fonds de roulement (108 977€, contre 218 785€ fin 2006) la contraint à gérer désormais avec une extrême rigueur ses flux de recettes et de dépenses.

À moyen terme, elle oblige l'Association à déployer un double effort, particulièrement vigoureux, de maîtrise de ses dépenses et de développement de ses recettes.

4. Il faut en outre signaler **la rupture du contrat de travail du directeur**, opérée par un protocole de rupture conventionnelle signé le 23 janvier 2009, avec effet au 3 mars 2009. Aux termes de cet accord intervenu en 2009, et par conséquent non provisionné dans les comptes de 2008, le salarié s'est vu attribuer une indemnité de 21 912,50€, correspondant à six mois de salaires.

L'indemnité de départ et les salaires dus pour la période du 1^{er} janvier au 3 mars, représentent au total environ huit mois de salaires. Les prévisions de dépenses sur ce poste, inscrites au budget en année pleine (sur douze mois), permettent d'y faire face. Il faudra cependant veiller, afin de ne pas dégrader les comptes de l'Association, à attendre le dernier trimestre de 2009, avant de recruter un nouveau directeur.

Soulignons enfin, une nouvelle fois, l'engagement et la constance des partenaires financiers de

IV. CONVENTIONS ENTRE LA SOCIETE ET SES DIRIGEANTS

Vous trouverez dans le rapport spécial du Commissaire aux Comptes, sur les conventions visées à l'article L612-5 du Code de Commerce, tous les renseignements qui vous seront nécessaires pour apprécier l'intérêt qui s'attachait à la poursuite, au cours de ce même exercice, des effets des conventions conclues et autorisées au cours d'exercices précédents.

Nous vous demandons, pour notre part, d'approuver les conventions qui sont analysées dans ce rapport.

DIRIGEANTS – LISTE DES MANDATS

Composition du conseil d'administration.

9 membres de droit :

- le délégué aux arts plastiques, un inspecteur général, représentants la DAP,
- le Directeur Régional des Affaires Culturelles, le conseiller aux arts visuels, représentants la DRAC PACA,
- André Aschiéri, Marie-Louise Gourdon, Gilles Pérole représentants la Commune de Mouans-Sartoux et désignés par le conseil Municipal,
- un représentant de la Région Provence Alpes Côte d'Azur,
- un représentant du Département des Alpes-Maritimes.

4 personnalités qualifiées :

- Mme Sybil Albers-Barrier ou une personne désignée par Mme Sybil Albers-Barrier ou par la Fondation Albers-Honegger,
- M. Gottfried Honegger ou une personne désignée par M. Honegger ou par la Fondation Albers-Honegger : M. Jean-Philippe Billarant
- un représentant désigné par la Fondation Albers-Honegger : Mme Bettina Egger,
- un représentant désigné par les donateurs, agissant à titre strictement personnel : M. Guy Amsellem.

Le président du conseil scientifique siégeant avec voix consultative.

Composition du bureau :

Président : Guy Amsellem
Vice-Présidente : Marie-Louise Gourdon
Trésorier : Gilles Pérole
Secrétaire : Sybil Albers

Bureau élu jusqu'en 2010.

V. PRODUITS D'EXPLOITATION DES CINQ DERNIERES ANNEES PRECEDENTES

ANNEES	PRODUITS D'EXPLOITATION	RESULTATS
2007	715750	(58 579) perte
2006	682 526	(13 649) perte
2005	695 581	(16 968) perte
2004	727 882	90 615
2003	579 689	106 188

CONCLUSIONS

Au bénéfice des explications qui précèdent, votre Conseil d'Administration vous demande d'adopter les résolutions qui seront soumises à votre vote.

Mouans-sartoux le 23 mars 2009
Le Président

